



Table de concertation
des groupes de femmes de la

Montérégie

Miser sur l'égalité des chances, pour combattre la pauvreté



**Avis sur la pauvreté des femmes du territoire de
la CRÉ de l'agglomération de Longueuil**

Longueuil, mars 2012

Table des matières

PRÉAMBULE	4
Notre organisme	4
Pourquoi miser sur l'égalité des chances?	6
Comment s'assurer d'offrir à l'ensemble des citoyennes et des citoyens l'égalité des chances	6
L'utilisation de l'ADS dans le plan d'action régional sollicite :	7
Femmes et pauvreté : un constat des chiffres, une réalité	9
Une population majoritairement féminine.....	9
Les femmes sont particulièrement touchées par la pauvreté	10
Les facteurs liés à la pauvreté chez les femmes	11
Le revenu et l'emploi	11
La situation familiale	12
Le logement	12
En bref.....	12
Au-delà des chiffres	13
Le transport.....	14
L'impact sur la vie des femmes	15
Autres aspects importants de la pauvreté chez les femmes	15
La discrimination	15
La violence conjugale.....	16
Recommandations	16
Conclusion	18

**«L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES NE SONT
PAS SEULEMENT JUSTES, MAIS ÉGALEMENT "ESSENTIELLES" À LA
RÉALISATION DES OBJECTIFS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ »**

Madame Asha-Rose Migiro, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies
Conférence sur l'autonomisation et l'emploi des femmes
Copenhague, le 25 mars 2010

PRÉAMBULE

La première orientation du nouveau Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale propose de «rapprocher les décisions des milieux locaux et régionaux»¹. L'État souhaite reconnaître l'importance de positionner au cœur de la solution les acteurs qui travaillent sur le terrain, en modulant son action en fonction des besoins spécifiques exprimés par les régions. L'élaboration des plans régionaux sont sous la responsabilité des Alliances pour la solidarité et l'inclusion sociale et doivent tenir compte des réalités spécifiques des femmes et des hommes, en appliquant notamment une analyse différenciée selon les sexes².

En tant qu'interlocutrice privilégiée pour la régionalisation du Plan d'action de la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M) vous interpelle aujourd'hui pour vous livrer deux messages qu'elle juge essentiels.

- **Miser sur l'égalité des chances est essentiel pour combattre la pauvreté**
- **Les femmes sont particulièrement touchées par la pauvreté**

Aussi, solidaire des efforts collectifs de lutte contre la pauvreté dans notre région, notre regroupement souhaite mettre son expertise et celle de ses groupes membres au profit de l'ensemble des citoyennes et citoyens.

Les pages qui suivent présentent une analyse de données qualitatives et quantitatives de la situation des femmes du territoire de l'agglomération de Longueuil. Sans être exhaustives, ces analyses tiennent compte de sept facteurs qui exercent une influence sur la pauvreté: *la démographie, l'éducation, l'emploi, le revenu, le logement, la santé et l'âge*.

Notre organisme

La Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M) est un organisme de défense collective des droits dont la mission principale est l'amélioration des conditions de vie des femmes de notre région sur les plans social, économique et politique. Notre organisme a été fondé il y a 23 ans et actuellement plus de 40 groupes en sont membres. Plusieurs secteurs sont représentés : des organismes en employabilité, des maisons d'hébergement, des C.A.L.A.C.S., des centres de femmes et des syndicats. Nos partenaires sont tout aussi diversifiés. Notre organisme travaille, entre autres, en étroite collaboration

¹ Le Québec mobilisé contre la pauvreté. Plan d'action gouvernemental pour LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE 2010-2015, MESS, gouvernement du Québec

² Ibbid

avec les différents paliers du gouvernement et avec le milieu communautaire dans son ensemble.

Pour accomplir sa mission, notre organisme favorise la circulation de l'information ainsi que la mise en commun et l'approfondissement des expériences et préoccupations des groupes de femmes de la Montérégie.

Ce sont les groupes membres de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie qui définissent les orientations et les actions de travail de notre regroupement. Cet exercice participatif se fait à l'assemblée générale et aux réunions régulières des membres. En plus de déterminer les priorités d'action de la TCGF-M, certains groupes membres s'impliquent dans différents comités qui ont le mandat de travailler sur des dossiers particuliers, tout en encourageant la vie associative dans notre organisme.

Pourquoi miser sur l'égalité des chances?

La pauvreté féminine concerne l'ensemble de la société pour plusieurs raisons. D'abord, la pauvreté a des coûts sociaux importants. Non seulement la pauvreté engendre-t-elle des dépenses pour mettre en œuvre des programmes d'assistance sociale, mais elle engage aussi des ressources afin de faire face à la criminalité et aux problèmes de santé qui y sont associés³. Ainsi, en réduisant la pauvreté chez les femmes, c'est-à-dire chez un groupe social particulièrement touché par la pauvreté, l'on réduit du même coup les frais que la société québécoise aura à acquitter. En second lieu, la pauvreté qui touche les mères, et particulièrement celles qui sont monoparentales, affecte aussi leurs enfants. En effet, «qui dit pauvreté des femmes dit aussi pauvreté des enfants et des générations futures».⁴ Ceci s'explique notamment par le lien entre la pauvreté des parents et le décrochage scolaire des enfants, puisque le niveau d'éducation est un déterminant important du revenu. Cette transmission de la pauvreté d'une génération à une autre a également des coûts économiques pour la société : une fois adultes, les enfants issus de familles pauvres qui vivent encore en situation de pauvreté contribuent peu au revenu d'impôt du gouvernement. Enfin, si la pauvreté des femmes engage l'ensemble de la société québécoise, c'est que cette dernière se qualifie de démocratique et qu'en conséquence, elle devrait offrir à ses membres des conditions de vie décentes et des chances égales de participer à la vie de la communauté. En d'autres mots, «pour éliminer la pauvreté qui frappe les femmes, il est essentiel de réaliser l'égalité»⁵, mais inversement, «une plus grande égalité entre les sexes entraîne une amélioration des conditions économiques et sociales pour l'ensemble des membres de la société»⁶.

Comment s'assurer d'offrir à l'ensemble des citoyennes et des citoyens l'égalité des chances

«La féminisation de la pauvreté affecte directement toute la société. Et inversement, donner aux femmes la possibilité de s'émanciper, de développer leurs capacités et de les exercer fait progresser plus rapidement et plus en profondeur la lutte contre la pauvreté.»⁷ Pour cette

³ Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. 2011. *Les coûts de la pauvreté au Québec selon le modèle de Nathan Laurie*. Gouvernement du Québec. En ligne : http://www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/CEPE_Cout_pauvrete.pdf. Consulté le 15 février 2012.

⁴ Monique Dumais, *Op.cit.*

⁵ Marika Morris et Tahira Gonsalves, *Op.cit.*

⁶ Fondation canadienne des femmes. *Pourquoi investir dans l'avenir des femmes et des filles?* En ligne : <http://www.canadianwomen.org/fr/pourquoi-investir>, consulté le 15 février 2012

⁷ AIC, Contre les pauvretés, Agir ensemble. *Femmes et Pauvreté*. Cahier n°6—Décembre 2005 Cahier de formation. En ligne : <http://www.aic-international.org/pdf/cahier6fr.pdf>, consulté le 15 février 2012.

raison, la mise en place d'un plan d'action régional pour lutter contre la pauvreté doit tenir compte de la réalité spécifique des femmes.

Ainsi, dans l'application des politiques et dans la réalisation de projets destinés aux citoyennes et aux citoyens, l'utilisation d'outils nous permettant d'identifier les effets dissemblables de nos actions sur les femmes et les hommes est souhaitable. L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) est un outil de gestion qui permet cette prise en compte des réalités des femmes et des hommes.

En effet, l'ADS est un processus d'analyse visant à discerner de façon préventive les effets distincts sur les femmes et les hommes. Elle s'effectue au cours des différentes étapes d'un projet, soit : la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation. L'application de l'ADS favorise l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'utilisation de l'ADS dans le plan d'action régional sollicite :

- l'élaboration d'un portrait socioéconomique ou de toutes autres statistiques, ventilés selon les sexes, des personnes vivant en situation de pauvreté de notre région;
- l'analyse de ces données en tenant compte des réalités, des besoins propres aux femmes et aux hommes, de même que des écarts entre les femmes et les hommes qu'elles mettent en évidence et des causes de ces écarts;
- la planification en fonction de la réalité des femmes et des hommes qui se dégagent de l'analyse;
- la mise en œuvre afin que les femmes et les hommes profitent de façon équitable du plan d'action;
- le suivi et l'évaluation afin que le plan d'action tienne compte de l'impact de toute la démarche sur les femmes et les hommes et effectuer les corrections si nécessaire.

Par exemple, le MSSS a intégré l'ADS au Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013. Celui-ci vise à circonscrire la réalité de l'itinérance selon les différents sous-groupes. Des efforts particuliers ont été faits pour documenter les réalités différentes des femmes et des hommes qui vivent en situation d'itinérance.

La Table régionale de concertation des aînéEs du Centre-du-Québec, responsable de l'entente spécifique 2008-2013 en matière d'adaptation des services et des infrastructures aux besoins des personnes âgées du Centre-du-Québec, a intégré l'ADS aux différentes étapes de la réalisation des projets reliés à l'entente spécifique, permettant l'analyse des réalités particulières des femmes et des hommes, pour ainsi offrir des mesures adaptées aux besoins spécifiques des unes et des autres.

Nous vous incitons fortement à travailler selon cette approche afin de raffiner l'action entreprise dans notre région, d'adapter notre intervention aux besoins de toutes et de tous et d'optimiser les ressources financières et humaines mises à notre disposition. En prime, cela permettrait de contribuer à une plus grande égalité entre les femmes et les hommes dans notre territoire.

Femmes et pauvreté : un constat des chiffres, une réalité...

Sauf indication contraire, les données statistiques utilisées ici proviennent du document élaboré par le Centre de recherche sociale appliquée et intitulé *Portrait socioéconomique régional Pour une lecture renouvelée de la pauvreté des femmes dans une perspective d'analyse différenciée selon les sexes (ADS) Territoire de la Conférence régionale des élus de Longueuil*⁸. Le document intégral sera annexé au présent document.

Quant aux données qualitatives, elles ont été recueillies auprès des intervenantes de groupes de femmes membres de la TCGF-M. Des centres de femmes, des organismes en employabilité, des maisons d'hébergement et des CALACS ont répondu à notre sondage. Dans l'agglomération de Longueuil plus de 25 personnes représentant des centres de femmes, des organismes en employabilité et des maisons d'hébergement ont répondu à notre sondage.

Nous avons eu recours à la littérature existante qui porte sur le lien entre la pauvreté et le fait d'être femme, afin de préciser certaines informations.

Une population majoritairement féminine

En 2010, la proportion de femmes dans l'agglomération de Longueuil est légèrement plus importante que celle des hommes (51,3% ♀ comparativement 48,7% ♂). Par ailleurs, comme partout au Québec, la proportion de la population féminine augmente avec l'âge. Dans le territoire de l'agglomération de Longueuil, 56,6% de la population de 65 ans et plus sont des femmes.

Quel que soit l'âge, la proportion des femmes vivant seules dans l'agglomération est supérieure à celle des hommes dans la même situation. Toutefois, l'écart est significatif pour la population de 65 ans et plus (39,2% ♀ comparativement à 17,0% ♂).

Au recensement de 2006, 15,6% de la population est d'origine immigrante, soit 59 230 personnes, dont plus de la moitié sont des femmes (30 155).

⁸ PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE RÉGIONAL (STATISTIQUES), Pour une lecture renouvelée de la pauvreté des femmes dans une perspective d'analyse différenciée selon les sexes (ADS) MONTÉRÉGIE (RÉGION 16); Territoire de la Conférence régionale des élus de Longueuil. Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), Décembre 2011

Les femmes sont particulièrement touchées par la pauvreté

Le risque d'être pauvre a toujours été plus élevé chez les femmes et la transformation de l'économie n'a pas amélioré leurs conditions de vie; certains parlent de féminisation de la pauvreté pour qualifier cet appauvrissement⁹. D'ailleurs, le gouvernement du Québec, dans sa politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, indique : «On constate que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à vivre dans des conditions de précarité et de pauvreté. Ce risque est plus élevé pour certains groupes de femmes notamment les responsables d'une famille monoparentale, les femmes seules et âgées, les femmes autochtones, les femmes handicapées, celles qui appartiennent à une minorité visible, les femmes immigrantes d'arrivée récente, les travailleuses moins instruites ou les salariées des secteurs manufacturiers frappés par les restructurations économiques »¹⁰.

Malgré le fait que les femmes aient investi massivement le marché du travail depuis 40 ans, elles continuent d'afficher des taux de pauvreté plus élevés pendant leur vie active et à la retraite. Elles ont davantage besoin des transferts gouvernementaux, notamment de l'aide sociale et du supplément de revenu garanti. Également, les femmes reçoivent moins des programmes tels l'assurance emploi et les régimes de retraite du Québec et du Canada.

Encore aujourd'hui, au Québec, des écarts importants persistent entre les revenus des femmes et ceux des hommes. D'après les statistiques fiscales de 2006, le revenu moyen total des femmes représente 67,2 % du revenu moyen total des hommes¹¹. De tous les employés au salaire minimum, 60% sont des femmes¹². De plus, les transferts gouvernementaux sont deux fois moindres chez les hommes que chez les femmes¹³.

Par ailleurs, bien que la situation de pauvreté soit souvent directement liée à la position d'une personne sur le marché de l'emploi, elle n'est pas qu'une question de revenu. La pauvreté signifie non seulement l'incapacité de se nourrir, de se loger et de se vêtir

⁹ Mener la barque à bon port : cahier de réflexion éthique sur des interventions auprès des femmes en situation de pauvreté, Dumais et Beaulieu, 1998

¹⁰ *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Gouvernement du Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 2006

¹¹ Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008, dans le *Portrait statistique Égalité femmes/hommes, Où en sommes-nous?*, 2010, CSF.

¹² Institut de la statistique du Québec (2008) *Annuaire québécois des statistiques du travail 2008, Vol. 4(1)* in *L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec Faits saillants*, Secrétariat à la condition féminine Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2010, page 20

¹³ Institut de la statistique du Québec (2006) *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques in L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec Faits saillants*, Secrétariat à la condition féminine Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2010, page 20

convenablement¹⁴, mais aussi l'impossibilité de se développer en tant que personne, d'avoir accès aux ressources sociales et de participer à la vie de la communauté¹⁵. En d'autres termes, la pauvreté est une source d'insécurité, puisqu'elle constitue un obstacle à la prise de décisions et à l'accès à des opportunités qui permettraient aux individus de mener une vie décente.

Les facteurs liés à la pauvreté chez les femmes

Le revenu et l'emploi

Le portrait statistique du territoire¹⁶ nous permet de démontrer de façon distincte la relation entre le sexe de l'individu et certains facteurs liés à la pauvreté.

Dans l'agglomération de Longueuil, en 2006, une forte proportion de femmes et d'hommes détiennent un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus (78,2 % ♀ et 79,7 % ♂). Pourtant, le revenu moyen total des femmes dans le territoire correspond à 64,2% de celui des hommes. Également, malgré le taux de diplomation important des femmes, le revenu moyen d'emploi de celles-ci équivaut à 66,7% de celui des hommes. Pour ce qui est de l'emploi, environ trois femmes sur quatre (74,6%) du territoire de l'agglomération de Longueuil travaillent à temps plein, alors que 86,5% des hommes sont dans une situation analogue.

Tandis que 13,8% de la population féminine de 15 ans et plus dispose d'un revenu inférieur au seuil de faible revenu, seuls 10,7% des hommes se retrouvent dans la même situation.

En 2009, pour chaque tranche de 100 \$ de revenus d'emploi, les femmes du territoire ont reçu 25,40 \$ en transferts gouvernementaux ; ce montant s'élevait seulement à 11,60 \$ pour les hommes. Donc, les femmes vivant sur le territoire de la CRÉ de Longueuil sont davantage dépendantes des transferts gouvernementaux que les hommes.

Ces différences s'expliquent en partie du fait que les femmes sont plus nombreuses à occuper des emplois à temps partiel, précaires et faiblement rémunérés. Par ailleurs, la ségrégation professionnelle est manifeste, car la présence des femmes est très marquée dans

¹⁴ Jane Gurr, Michelle Pajot, David Nobbs, Louise Mailloux et Diane Archambault. 2008. *Défaire les liens entre la pauvreté et la violence faite aux femmes Un guide de ressources*. Agence de la santé publique du Canada : Ontario.

¹⁵ Lise St-Germain et Pierre Joseph Ulysse. 2007. *Initiatives locales et pratiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion par le développement social intégré au Québec*. Université de Montréal. Institut National de recherche scientifique INRS - UCS

¹⁶ PORTRAIT SOCIOÉCONOMIQUE RÉGIONAL (STATISTIQUES), Pour une lecture renouvelée de la pauvreté des femmes dans une perspective d'analyse différenciée selon les sexes (ADS) MONTÉRÉGIE (RÉGION 16); Territoire de la Conférence régionale des élus de Longueuil. Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), Décembre 2011

le secteur des services : secrétariat, travail auprès des enfants, soins de personnes, commerce de détail, enseignement au niveau primaire.

La situation familiale

Au recensement 2006, sur un total de 110 680 familles dans l'agglomération, 68 150 familles (61,6%) vivent avec au moins un enfant à la maison. De ce nombre, 46 010 familles comptent au moins un enfant de 17 ans et moins et 16 575 au moins un enfant de moins de 6 ans (respectivement 41,6 % et 15 % des familles)¹⁷.

Par ailleurs, 15 350 familles ayant au moins un enfant à la maison sont monoparentales et 78,8% de ces familles ont une mère comme cheffe de famille. Nous pouvons donc affirmer que dans l'agglomération de Longueuil, tout comme ailleurs au Québec, la monoparentalité se vit au féminin. Puisque les familles monoparentales représentent le type de ménage le plus exposé à la pauvreté, ce sont les femmes cheffes de famille qui sont les plus à risque de se retrouver dans cette situation.

De plus, nous constatons, sans surprise, que ce sont les femmes qui consacrent le plus de temps aux enfants, aux personnes âgées ainsi qu'aux travaux ménagers. À titre d'exemple, 9,4% des femmes du territoire consacrent entre 30 et 59 heures par semaine aux travaux ménagers comparativement à 3% des hommes. Ainsi, les femmes sont plus souvent amenées à interrompre leur carrière pour des raisons familiales, ce qui entraîne des répercussions sur leurs revenus, y compris lors de la retraite.

Le logement

En matière de logement, les femmes sont encore une fois désavantagées. En 2006 sur le territoire, 35,0% des propriétaires et 52,9% des locataires sont des femmes. De plus, peu importe le type de ménage, 37,8% des femmes consacrent 25% ou plus de leur revenu pour se loger et 11,9% d'entre elles y consacrent 50% et plus, alors que respectivement 22,5% et 6,7% des hommes consacrent de telles proportions de leur revenu au logement.

En bref...

Comme ces chiffres tendent à le démontrer, un nombre important de femmes se trouve dans un engrenage combinant de multiples facteurs de vulnérabilité difficiles à contrecarrer. Parmi ces facteurs, figurent le revenu, l'âge, l'emploi, le logement et les responsabilités familiales. Nous l'aurons compris, il demeure que l'emploi occupe une place centrale parmi ces facteurs, car encore aujourd'hui le marché du travail reste discriminant envers les femmes : elles ont de la difficulté à accéder à des emplois stables et elles occupent davantage

¹⁷ Portrait statistique, Égalité femmes/hommes. Où en sommes-nous en Montérégie?, Territoire de la Conférence régionale des élus de Longueuil, 2010, CSF, tableau 8, page 57.

des emplois précaires. En effet, les emplois qu'elles exercent sont limités en termes de durée et de rémunération et ils ne leur permettent pas d'avoir un horaire de travail fixe.

Au-delà des chiffres...

La pauvreté frappe les femmes de différentes façons selon leur âge, leur appartenance à un groupe racisé, leur origine ethnique, leur groupe linguistique, leur orientation sexuelle, leur citoyenneté, etc. Les statistiques représentent certes, un outil non-négligeable pour mesurer le degré de pauvreté des femmes. Toutefois, les expériences vécues par les femmes révèlent des réalités bien plus complexes que les chiffres à eux seuls ne le laissent entrevoir¹⁸.

L'expérience terrain des intervenantes qui travaillent auprès des femmes de **l'agglomération Longueuil**, démontre que de multiples facteurs sont à l'origine de la pauvreté des femmes, citons entre autres:

N.B. Les réponses qui suivent ne sont pas en ordre d'importance

- ◆ **Le revenu** : salaire plus faible, travail précaire, à temps partiel et cela même à la retraite, l'appauvrissement après une séparation;
- ◆ **Les stéréotypes** au niveau de l'emploi, de la famille, de l'éducation, de la sexualité, etc.;
- ◆ **L'éducation**: manque de travail qualifié (métiers non spécialisés), pas de diversification, le décrochage, femmes peu scolarisées, non reconnaissance des acquis (femmes immigrantes)
- ◆ La monoparentalité;
- ◆ **La conciliation famille-travail-étude** : Congé de maternité, soin des enfants, tâches ménagères, soins prodigués à un proche, absence de garderie subventionnée;
- ◆ **Le coût de la vie** : alimentation, logement, électricité;
- ◆ **La violence** : victimisation des femmes, violence conjugale, agressions sexuelles;
- ◆ **L'isolement**;
- ◆ **La méconnaissance de la langue et du fonctionnement d'organismes et d'institutions publics**;
- ◆ **Les inégalités salariales.**

Les intervenantes sur le terrain ont aussi fait ressortir des particularités propres au territoire qui risquent d'accentuer les situations de pauvreté ou de vulnérabilité, citons, entre autres :

¹⁸ Marika Morris et Tahira Gonsalves. *Les femmes et la pauvreté - 3^e édition*, En ligne : <http://criaw-icref.ca/fr/print/WomenAndPoverty>, consulté le 15 février 2012

N.B. Les réponses qui suivent ne sont pas en ordre d'importance

- ◆ Pourcentage élevé des femmes monoparentales;
- ◆ Présence importante de femmes immigrantes ;
- ◆ Logements dispendieux et parfois en état lamentable;
- ◆ Peu de logements sociaux ;
- ◆ Les services alimentaires sont dispersés et avec beaucoup de critères de sélection;
- ◆ Transport collectif dispendieux et mal adapté aux familles;
- ◆ Les places en garderie se font rares;
- ◆ Plusieurs quartiers reçoivent de nombreux appels de femmes qui dénoncent des actes de violence envers elles.

Le transport

Il est ressorti de l'analyse qualitative que nous avons effectuée que l'inaccessibilité des transports publics sur le territoire limite particulièrement les femmes dans leurs choix et dans leurs possibilités.

Dans l'agglomération de Longueuil, la desserte converge vers le Metro de Longueuil, ce qui allonge inévitablement tout déplacement vers d'autres points du territoire. Les usagers doivent se rendre au terminus Longueuil pour prendre la correspondance qui les amènera à destination. Soulignons que suite à l'implantation du nouveau mode de perception « Carte Opus » au Réseau de transport de Longueuil « RTL », l'accès à la correspondance sur paiement comptant n'existe plus. Donc, pour un déplacement nécessitant un transfert ou plus (ce qui est souvent le cas), il serait parfois plus rentable de prendre un taxi que d'utiliser le transport en commun.

Le manque ou l'inefficacité des services, et la difficulté de transport touchent particulièrement les femmes, car ils limitent leur autonomie, leur accès aux services, leur accès à la formation et leur insertion au marché du travail. L'expérience de notre regroupement nous démontre que ces obstacles contribuent à augmenter l'isolement des femmes et constituent une entrave à leur autonomie économique et à leur participation au développement de leur communauté. **Une mobilité restreinte est synonyme de marginalité socio-économique.**

Rappelons que les femmes ont moins accès à une voiture personnelle, elles utilisent donc plus souvent le transport en commun.

L'impact sur la vie des femmes

Dans le cadre de leur travail professionnel, les intervenantes œuvrant auprès des femmes de l'agglomération constatent que le fait de vivre une situation de pauvreté affecte négativement ces femmes dans tous les domaines de leur vie (santé, vie sociale, choix économiques). Parmi ces conséquences, citons :

N.B. Les réponses qui suivent ne sont pas en ordre d'importance

- ◆ L'isolement;
- ◆ La perte de l'estime de soi;
- ◆ Le stress, l'anxiété;
- ◆ La vulnérabilité vis-à-vis des situations de violence;
- ◆ La mauvaise alimentation
- ◆ L'endettement.

Autres aspects importants de la pauvreté chez les femmes

À partir de données qualitatives et quantitatives concernant la situation des femmes de l'agglomération de Longueuil, il a été possible de faire ressortir plusieurs causes de la pauvreté ainsi que de nombreuses difficultés que traversent les femmes en situation de pauvreté. Toutefois, puisque notre étude n'est pas exhaustive, nous considérons qu'il est important de souligner deux aspects de la pauvreté féminine qui sont souvent moins visibles, soit la discrimination et la violence conjugale. De plus, nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que la pauvreté des femmes entraîne des effets négatifs non seulement sur la vie de celles-ci, mais sur l'ensemble de la population.

La discrimination

Nous pouvons dire que les femmes qui vivent en situation de pauvreté sont la cible d'une double discrimination. Déjà, le fait d'être femme expose un individu à une discrimination sur le marché du travail. Ceci s'explique par le rôle qui a été historiquement associé aux femmes, soit celui de vaquer aux tâches domestiques et de prendre soin des personnes dont elles ont la charge¹⁹. Ainsi, puisque les occupations traditionnellement féminines sont peu valorisées socialement, le travail des femmes en général est moins estimé que celui des hommes. Une seconde forme de discrimination s'ajoute lorsqu'une femme vit en situation de pauvreté. En effet, la stigmatisation de la pauvreté est une réalité qui perdure de nos

¹⁹ Clarence Lochhead et Katherine Scott. 2000. *La dynamique de la pauvreté chez les femmes au Canada*. Conseil canadien de développement social: Ottawa.

jours, et qui rend plus difficile encore de faire les démarches nécessaires pour sortir de la pauvreté²⁰.

De plus, dans l'agglomération de Longueuil, les femmes immigrantes forment un groupe particulièrement vulnérable du fait qu'elles peuvent aussi être discriminées en raison de leur appartenance à un groupe racisé, de leur origine ethnique ou de leur groupe linguistique.

La violence conjugale

En 2009, 2 209 infractions contre les femmes ont été commises dans un contexte conjugal en Montérégie alors que 501 infractions du même genre y ont été commises envers des hommes. Plus précisément, le taux d'infraction contre les femmes était de 350,8 sur 100 000 tandis que ce taux ne s'élevait qu'à 81,6 sur 100 000 pour les hommes. Or, si le lien entre la violence envers les femmes et la pauvreté ne peut pas être inféré de ces chiffres, l'on sait qu'il s'agit de deux expériences malheureuses qui s'accompagnent très souvent. En effet, la pauvreté marginalise les femmes, ce qui les rend plus vulnérables face à la violence²¹. De même, la violence amène les femmes à s'isoler, ce qui limite leurs possibilités et augmente la probabilité qu'elles se retrouvent en situation de pauvreté.

Recommandations

Afin de prendre en considération la réalité et les besoins des femmes, les intervenantes sur le terrain ont formulé des recommandations dont elles souhaitent la prise en compte lors de la réalisation régionale du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale. Voici quelques-unes de leurs suggestions :

N.B. Les réponses qui suivent ne sont pas en ordre d'importance

- ◆ **Logements sociaux** : augmenter le nombre d'unités disponibles, instaurer un système d'inspections pour s'assurer de la salubrité des logements, instaurer un code du logement;
- ◆ **Éducation** : divulguer les métiers en pénurie de main-d'œuvre sur le territoire auprès des femmes, ouverture à la formation subventionnée, reconnaissance des diplômes et expériences des femmes immigrantes;

²⁰ Jane Gurr, Michelle Pajot, David Nobbs, Louise Mailloux et Diane Archambault, *Op.cit.*, p.3

²¹ *Ibid.*, p.4

- ◆ **Famille** : mettre sur pied un programme OLO (CSSS) pour les familles après la maternité, augmenter les services offerts aux familles monoparentales,
- ◆ **Service de garde** : avoir un meilleur équilibre entre les nouvelles places en CPE développées à la CRÉ de Longueuil et celles d'autres territoires, augmenter le nombre de places en CPE, assurer l'accès aux plus démunis, augmenter le nombre de haltes-garderies dans le milieu de l'éducation et du travail;
- ◆ **Sécurité alimentaire** : revoir l'accessibilité des comptoirs alimentaires;
- ◆ **Prostitution** : augmenter les ressources d'aide;
- ◆ **Revenu** : ne pas exclure des programmes d'aide les travailleurs à faible revenu.

Selon la TCGF-M, afin de faciliter l'accès aux services et aux ressources de l'agglomération il faudrait développer le système de transport en commun en s'assurant d'offrir un service adapté et suffisant. Pour cela, il faudrait tenir compte des besoins particuliers que présentent certaines catégories de clients telles que les femmes, les familles, les personnes handicapées, etc. Également, il est nécessaire de remettre les correspondances dans le transport en commun. Pour faciliter les déplacements en famille il est souhaitable d'instaurer la gratuité pour les enfants voyageant avec leurs parents. Sécuriser les déplacements en effectuant des arrêts sur demande le soir, particulièrement pour la clientèle féminine.

Finalement, selon les intervenantes qui ont répondu à notre sondage, la mise en œuvre du plan d'action régional concerne tous les paliers du gouvernement et elle doit se faire en concertation avec l'ensemble des groupes sociaux du territoire. Citons, particulièrement :

- ◆ L'Agence de santé, CSSS
- ◆ **Les organismes communautaires du territoire** : centres de femmes, organismes en employabilité, comptoirs vestimentaires, banques alimentaires, itinérance, maisons de la famille, associations de retraités ou de personnes âgées;
- ◆ **Les associations** de personnes immigrantes
- ◆ Les regroupements de CPE, les CPE
- ◆ Les Commissions scolaires

Pour la mise en œuvre du plan d'action régional pour lutter contre la pauvreté et favoriser l'inclusion sociale, il est primordial d'avoir la représentation des groupes de femmes au sein des instances responsables.

Conclusion

Dans le contexte où les acteurs régionaux sont invités à exprimer les besoins caractéristiques de leur région afin de moduler l'action gouvernementale et à l'occasion du nouveau Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale, la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M) a produit le présent document afin de promouvoir une approche qui tient compte des besoins spécifiques des femmes.

Le fait que les femmes risquent davantage de sombrer dans la pauvreté est une raison suffisante pour que nos gouvernements travaillent à assurer leur autonomie économique. En effet, de l'avis de la TCGF-M, pour lutter effectivement contre la pauvreté, la démarche appliquée doit être multisectorielle. Elle doit éliminer les barrières aux services et joindre les femmes dans leurs collectivités. Les solutions proposées doivent permettre aux femmes de faire librement les choix qui affectent leur vie.

Toute démarche pour combattre la pauvreté ne doit pas tenir compte uniquement des différences entre les femmes et les hommes, elle doit aussi viser à réduire les inégalités entre les sexes. Miser sur l'égalité des chances c'est réduire la pauvreté, relancer l'économie et renforcer la citoyenneté.